

Charbon :

Le mauvais calcul des banques françaises

Le cas de l'Afrique du Sud



La centrale à charbon de Kusiile en Afrique du Sud - © photo : Pierre Bussière

19 mai 2015



Contact Presse :

Marion Cosperec - mcosperec@oxfamfrance.org - 01.77.35.76.00 - 06.30.46.66.04
Lucie Pinson - lucie.pinson@amisdelaterre.org - 09 72 43 92 62 - 06 86 41 53 43

Résumé

Les cinq principales banques françaises ont soutenu le secteur du charbon à hauteur de plus de 30 milliards d'euros entre 2005 et avril 2014¹. Un chiffre qui fait de la France le 4^{ème} plus gros financeur du charbon pour cette période. Malgré leurs engagements à lutter contre les changements climatiques, les soutiens des banques françaises au secteur du charbon ont augmenté de 218 % entre 2005 et 2013, notamment en contribuant au financement de 2 méga centrales à charbon en Afrique du Sud, Medupi et Kusile, les 3^{ème} et 4^{ème} plus grosses centrales thermiques au monde. Par leur soutien à ce secteur, les banques françaises – et potentiellement l'Etat actionnaire via Engie – contribuent directement et massivement aux changements climatiques, ainsi qu'à de graves atteintes sociales, sanitaires et environnementales dont sont victimes les populations sud africaines. A quelques mois de la COP 21, l'Etat et les banques françaises doivent dès maintenant s'engager à ne plus contribuer au financement de centrales à charbon, et d'urgence prendre des engagements spécifiques vers l'arrêt de tout soutien au secteur du charbon.

Cette étude a été rédigée par Lucie Pinson au sein des Amis de la Terre, suite à une mission de terrain en Afrique du Sud, avec le soutien d'Alexandre Naulot d'Oxfam France et des associations sud-africaines Groundwork, Earthlife et Oxfam South Africa.

Les chiffres clés d'une relation climaticide

- La combustion de charbon est responsable de **44%** des émissions de CO₂ dues aux énergies fossiles.
- La production de charbon a augmenté de **69%** depuis 2000 et la capacité installée totale des centrales à charbon de **35%** depuis 2005², et ce malgré la signature du protocole de Kyoto.
- Les cinq principales banques françaises ont soutenu le secteur du charbon à hauteur de plus de **30 milliards d'euros** entre 2005 et avril 2014. Ces financements font de la France le **4^{ème}** plus gros financeur de charbon au monde.
- Les soutiens des banques françaises au secteur du charbon ont augmenté de **218 %** entre 2005 et 2013.
- La BNP Paribas, la Société Générale et le Crédit Agricoles sont à l'origine de **94%** des financements des banques françaises dans le charbon.
- Les centrales à charbon de Medupi et Kusile en Afrique du Sud sont les **3^{ème} et 4^{ème}** plus importantes centrales au monde.
- Les banques françaises ont contribué au financement d'environ **1,8 milliard d'euros** pour la construction et l'équipement des centrales sud-africaines Medupi et Kusile.
- Les centrales de Medupi et Kusile, émettront respectivement **25 et 36 millions de tonnes de CO₂** par an, ce qui augmentera les émissions totales de l'Afrique du Sud de **17 %**.
- L'industrie et le secteur minier accaparent **60%** de l'électricité produite et bénéficient d'un tarif jusqu'à **7 fois inférieur** à celui de la population.
- Les prix de l'électricité ont été **multipliés par 5** entre 2008 et 2012, et augmenteront annuellement de 8% jusqu'en 2018 pour compenser les coûts de construction de Medupi et Kusile.

¹ « Charbon : l'argent sale des banques françaises », rapport des Amis de la Terre, octobre 2014.

² "International Energy Statistics Database", US Energy Information Administration

Introduction

Aujourd'hui, il n'est plus possible d'ignorer les conséquences des changements climatiques. Au Sud comme au Nord, les phénomènes climatiques extrêmes ont un impact désastreux sur le quotidien de millions de personnes. Pour limiter le réchauffement de la planète à 2 °C d'ici 2100, objectif établi à la conférence de Copenhague en 2009, changer de modèle énergétique est impératif. Plus encore au regard des demandes des pays les plus vulnérables et des Amis de la Terre, qui souhaitent limiter cette hausse des températures à 1,5°C. Plus nous attendrons, et plus les conséquences de l'inaction seront violentes et coûteuses.

L'utilisation des énergies fossiles est la première cause des changements climatiques. Tous secteurs confondus, elle est responsable de 80 % des émissions de CO₂ à l'échelle mondiale et de plus de 65 % des émissions de gaz à effet de serre³. Le charbon est la plus polluante de ces énergies, sa combustion générant à elle seule 44 % des émissions mondiales de CO₂ dues aux énergies fossiles⁴.

Renoncer à extraire les énergies fossiles, et en particulier le charbon, est la condition pour limiter au niveau mondial la quantité de carbone émise et rester sous le seuil des 2°C. Pour cela, d'après une étude récente publiée dans le journal Nature, plus de 80 % des réserves de charbon doivent rester dans le sol⁵. Or, la production de charbon a augmenté de 69 % depuis 2000 et la capacité installée des centrales électriques a augmenté de 35 % depuis 2005, date de la signature du protocole de Kyoto⁶. Dans cette route qui mène au désastre climatique, les banques de financement et d'investissement françaises ont leur responsabilité.

Les cinq principales banques françaises - BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, BPCE/Natixis et Crédit mutuel - ont soutenu le secteur du charbon à hauteur de plus de 30 milliards d'euros entre 2005 et avril 2014⁷. Un chiffre qui fait de la France le 4ème plus gros financeur du charbon pour cette période. Malgré leurs engagements à lutter contre les changements climatiques, les soutiens des banques françaises au secteur du charbon

ont augmenté de 218 % entre 2005 et 2013. Ces milliards de soutiens se concrétisent en projets de mines et de centrales à charbon dont les impacts sont non seulement extrêmement mauvais pour l'environnement local et le climat mais aussi violents pour les droits des populations.

.....

Dans cette route qui mène au désastre climatique, les banques de financement et d'investissement françaises ont leur responsabilité.

.....

Le cas de l'Afrique du Sud – où sont construites les deux énormes centrales à charbon de Medupi et de Kusile, destinées à devenir respectivement les troisième et quatrième plus importantes au monde⁸ – est à cet égard emblématique de l'importance de la France dans le développement du charbon. La construction de ces centrales, assumée en partie par Alstom, a notamment été financée par les 5 banques pré-citées à travers des prêts garantis par l'agence française de crédit aux exportations, la Coface. Aujourd'hui, Engie (anciennement GDF Suez), une autre entreprise dans laquelle l'Etat français est actionnaire à 33.3%, entend y construire une autre centrale à charbon, basée à Thabametsi. Rien n'empêcherait les banques françaises de soutenir à nouveau ce type de projet, alors que le pays produit déjà 90 % de son électricité à partir du charbon et que ces trois centrales alourdiront gravement la facture climatique d'un pays qui compte déjà parmi les plus gros émetteurs de CO₂ au monde. Surtout, ces centrales impacteront la santé, l'environnement et les droits des populations sud-africaines qui contestent déjà le développement du charbon.

Contrairement à la Coface qui a mis un terme à ses soutiens aux projets de centrales à charbon, les banques françaises continuent de soutenir le secteur du charbon, de son extraction à sa combustion. Afin de justifier ces financements, les banques ont développé de nombreux arguments. D'après elles, le charbon permettrait de combler les besoins en électricité des pays en développement,

³ « Alimentation, énergies fossiles et financements indécents », rapport d'Oxfam, octobre 2014.

⁴ « CO₂ emissions from fuel combustion, Highlights, édition 2013 », AIE, 2014.

⁵ « The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2°C », Nature, 8 janvier 2015

⁶ « International Energy Statistics Database », US Energy Information Administration

⁷ « Charbon : l'argent sale des banques françaises », rapport des Amis de la Terre, octobre 2014.

⁸ « Energy access: why coal is not the way out of energy poverty », Carbon Tracker Initiative, 13 novembre 2014.

car il demeurerait la source d'énergie la plus accessible et abordable. Plus encore, les banques tendent à conditionner leurs soutiens à l'utilisation de meilleures technologies, à même de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des infrastructures charbon, soutenant ainsi la thèse d'un « charbon propre ».

Cette étude a été réalisée grâce à une étude de terrain en Afrique du Sud et les recherches financières menées par les consultants indépendants Profundo⁹.

Réfutant l'ensemble de ces arguments, elle démontre que par leur soutien, les banques françaises tendent à enfermer l'Afrique du Sud dans un mode de développement datant du siècle dernier, qui peine à dégager des bénéfices pour les populations, tant en termes d'emploi que d'accès à l'électricité, et malgré le fort potentiel du pays en énergies renouvelables. Par ailleurs, cette étude démontre que le « charbon propre » ne permet pas de concilier l'inconciliable : le charbon et le climat.

.....
Pour les Amis de la Terre France et Oxfam France, soutenus par l'initiative Fair Finance France, les banques françaises doivent enfin prendre leurs responsabilités au regard des impacts des projets qu'elles financent, cesser leurs soutiens aux énergies fossiles, à commencer par le charbon, et réellement financer la transition énergétique.
.....



Une des 12 centrales à charbon d'Eskom dans la province de Mpumalanga, en Afrique du Sud- © photo : Pierre Bussière

⁹ Profundo est une institution indépendante de recherche et de conseil basée aux Pays-Bas, et spécialisée dans l'analyse du fonctionnement du secteur financier et les enjeux de Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises. Les recherches de Profundo pour Amis de la Terre et Oxfam France ont été menées afin de déterminer quelles étaient les sources de financement des centrales à charbon Medupi et Kusile construites par Eskom, la compagnie d'électricité sud-africaine. Voir notamment : <http://www.profundo.nl/page/language/english>

La France et ses banques, moteur du charbon en Afrique du Sud

Les banques championnes du charbon

Dix ans après l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto qui a pour objectif de contenir les changements climatiques en limitant les émissions de GES, le rapport «Banking on Coal» de Banktrack montre que les banques n'ont pas joué le jeu. Entre 2005 et 2014, les banques ont consacré 373 milliards d'euros pour financer l'industrie du charbon. Ces soutiens ont quasiment quadruplé entre 2005 et 2013, atteignant 67 milliards d'euros pour la seule année 2013.

Les banques françaises sont des acteurs de premier plan dans le soutien international au secteur du charbon¹⁰ : leurs soutiens ont augmenté de 218 % entre 2005 et 2013. Cumulés, les soutiens de la BNP Paribas, du Crédit Agricole, de la Société Générale, de BPCE ainsi que du Crédit Mutuel-CIC ont atteint plus de 30 milliards d'euros entre 2005 et avril 2014, soit 8 % de l'ensemble des financements mondiaux. Elles font ainsi de la France le 4^{ème} pays qui a le plus financé le secteur du charbon sur cette même période. Avec plus de 28 milliards d'euros de soutiens financiers à elles trois - soit 94% des soutiens français dans le charbon - BNP Paribas, Crédit Agricoles et la Société Générale comptent parmi les 25 plus grandes banques internationales finançant ce secteur. BNP Paribas arrive 9^{ème} du classement de BankTrack¹¹ avec plus de 15 milliards d'euros de soutiens au charbon entre janvier 2005 et avril 2014.

Avec plus de 28 milliards d'euros de soutiens financiers à elles trois – soit 94 % des soutiens français dans le charbon – BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale comptent même parmi les 25 plus grandes banques internationales finançant ce secteur.

Medupi et Kusile sont les parfaits exemples de ces financements massifs par les banques françaises dans des centrales à charbon de très grande envergure.

Medupi et Kusile, des centrales « made in France »

En 2007, le gouvernement sud-africain a décidé de construire les centrales de Medupi dans le Limpopo (nord), et de Kusile dans le Mpumalanga (nord-est), destinées à devenir les 4^e et 3^e plus grosses centrales à charbon au monde¹². Medupi et Kusile sont tout aussi colossales par leurs coûts, estimés respectivement à 5 et 6 milliards d'euros, pris en charge par de nombreuses banques¹³.

Au total, les banques françaises ont soutenu à hauteur de 1,8 milliard d'euros la construction et l'équipement de ces deux centrales

Loin d'assumer ses ambitions climatiques et de promouvoir une transition énergétique viable, la France a joué un rôle prédominant dans la réalisation de ces projets. Alstom a fourni les turbines et les systèmes de contrôle et d'instrumentation, les banques françaises ont apporté une part majeure des financements nécessaires, et l'Etat français a garanti les contrats à travers la Coface, son agence de crédit aux exportations. En mai 2009, la BNP Paribas, le Crédit Agricole et Natixis, la banque de financement et d'investissement du groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne, participent à un prêt syndiqué de 530 millions d'euros avec quatre autres banques allemandes destiné au financement des chaudières fournies par l'entreprise japonaise Hitachi. Rejointes par la Société Générale et le Crédit Mutuel, les trois banques françaises débloquent 1 185 millions d'euros de plus pour financer par un prêt syndiqué le contrat des turbines des centrales fournies par Alstom. La Coface garantira un troisième prêt de 63,7 millions d'euros du Crédit Agricole pour la vente par Alstom du système de contrôle et d'instrumentation de la centrale de Medupi en août 2010, puis un quatrième d'un même montant pour le système de Kusile.

Au total, les banques françaises ont contribué au financement d'environ 1,8 milliards d'euros pour la construction et l'équipement de ces centrales.

¹⁰ « Charbon : l'argent sale des banques françaises », rapport des Amis de la Terre, octobre 2014, p.9

¹¹ « Banking on Coal 2014 », Banktrack (2014), p.5

¹² <http://www.carbontracker.org/wp-content/uploads/2014/11/Coal-Energy-Access-111014-final.pdf>

¹³ "Sinking into Eskom's black hole", Mail and Guardian, 6 février 2015.

La réalisation des centrales à charbon de Medupi et de Kusile compromettra définitivement les promesses faites par le gouvernement sud-africain, à Copenhague en 2009 lors du Sommet pour le climat de l'ONU, de réduire ses émissions de CO₂ de 34 % d'ici 2020¹⁴. Medupi et Kusile, d'une capacité équivalente à 4800MW chacune, émettront respectivement 25 et 36 millions de tonnes de CO₂ par an¹⁶.

Ce qui augmentera les émissions totales de l'Afrique du Sud de 17 %, confirmant les impressions de nombreux experts qui jugent que les orientations stratégiques de l'Afrique du Sud en matière de réduction d'émissions de CO₂ ne sont pas réalistes.

.....
Medupi et Kusile émettront respectivement 25¹⁵ et 36 millions de tonnes de CO₂ par an¹⁶.
.....

En soutenant massivement l'industrie du charbon, les banques françaises contribuent à enfermer des pays entiers dans un développement reposant uniquement sur les énergies fossiles, au risque d'exacerber les conséquences climatiques et la vulnérabilité des populations les plus pauvres, comme l'illustre le cas de l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, rien n'empêcherait les banques de renouveler un tel soutien, aux côtés notamment de Engie (anciennement GDF Suez).

En 2015, la France pourrait continuer à financer le charbon

La France pourrait dès cette année enfoncer un peu plus l'Afrique du Sud dans les énergies fossiles. Le gouvernement sud-africain prévoit un besoin de 40000MW supplémentaire d'ici 2025 afin de remplacer les centrales à charbon existantes qui arrivent en fin de vie. Et si les énergies renouvelables sont prévues, le gouvernement sud-africain prévoit que le charbon constituera

plus de 29% de la nouvelle capacité installée d'ici 2030¹⁷. Les banques françaises ne s'étant pas engagées à ne plus financer de projets de centrales à charbon comme l'a fait la Coface en novembre 2014¹⁸, elles pourraient les financer.

Quant au gouvernement français, malgré les appels du Président de la République François Hollande à la sortie des énergies fossiles et aux efforts de tous les pays dans la lutte contre les changements climatiques, il risque également de participer à la construction d'une de ces nouvelles centrales à charbon via Engie, dont l'État est actionnaire à hauteur de 33,3 %. En effet, l'entreprise a pour projet la centrale de Thabametsi de 1200MW comprenant deux unités de 600MW - construite en deux temps selon les ressources en eau et la capacité d'intégration au réseau. Situé dans le bassin du Waterbeg près de Lephalale, le projet est en partenariat avec l'entreprise minière sud-africaine Exxaro.

En plus de financer le projet de Engie et les autres projets de centrales à charbon prévus par des producteurs indépendants, les banques françaises pourraient aussi soutenir un projet de centrale à charbon pour l'instant suspendu mais qui n'a pas été officiellement abandonné. Ce projet, Coal 3¹⁹, serait porté par Eskom et serait similaire aux centrales de Medupi et de Kusile, soit de 4800MW environ. Etant donnée la présence des banques françaises, notamment BNP Paribas, dans le secteur du charbon en Afrique Australe et étant donné leur rôle dans le financement de Medupi et de Kusile, il est fort probable que Coal 3 redevienne une affaire en grande partie française. Au moins, la Coface serait absente de cette affaire étant donné l'engagement de la France à ne plus soutenir de projet de centrales à charbon non équipées d'un dispositif de capture et de stockage opérationnel – ce qui n'arrivera pas dans un avenir proche.

Pourtant, loin de répondre aux besoins de lutte contre la pauvreté, le développement du charbon en Afrique du Sud, et le soutien des banques françaises, cautionné par la France, continuent à accroître les inégalités criantes de ce pays.

¹⁴ <http://earthlife.org.za/2014/12/press-release-will-south-africa-own-up-to-its-carbon-pollution-at-cop-20/>

¹⁵ "Proposed \$3.75 billion World Bank Loan to Giant South African coal plant" Friends of the Earth UK factsheet : http://www.foe.co.uk/sites/default/files/downloads/eskom_fact_sheet.pdf

¹⁶ Earthlife factsheet, 26 septembre 2013: http://earthlife.org.za/www/wp-content/uploads/2013/09/Coal-3_IPCC5-factsheet_201309261.pdf

¹⁷ South African energy sector, Department of Energy, accès le 10 mars 2015.

¹⁸ Le 27 novembre 2014, lors de la conférence environnementale, le Président de la République a annoncé que la Coface ne soutiendrait plus de projets dès lors qu'il y a utilisation de charbon, un engagement confirmée dans sa feuille de route 2015. Elle s'y est engagée à restreindre ses soutiens qu'aux centrales qui seraient équipées d'un dispositif de capture et de stockage du CO₂, un processus non opérationnel aujourd'hui.

¹⁹ "State of the nation address 2014", South African government.

Charbon et accroissement des inégalités en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud possède la 9^e plus grande réserve de charbon encore exploitable au monde²⁰, et 95 % des réserves totales du continent africain²¹. Le système énergétique sud-africain est sans surprise quasi exclusivement tourné vers le charbon : 90 % de l'électricité provient de sa combustion²².

Malgré ces ressources importantes, le modèle économique sud-africain exclut entre 2,5 et 3,4 millions de foyers d'un accès à l'électricité²³, soit parce que l'extension du réseau coûte trop cher aux yeux du gouvernement, soit parce que les prix sont prohibitifs pour des millions de sud-africains en situation de précarité énergétique. 45,5% de la population sud-africaine vit en effet sous le seuil de pauvreté et ne peut en conséquence pas accéder à une électricité au prix trop élevé.

En théorie, les centrales de Kusile et de Medupi ont été développées pour répondre aux besoins d'électricité du pays. Les banques françaises ont repris ces arguments à leur compte, indiquant par ailleurs que cette électricité profitera plus particulièrement aux populations qui n'y ont aujourd'hui pas accès. Pourtant, ces centrales, comme l'a déjà démontré le développement du secteur du charbon en général en Afrique du Sud, ne favoriseront pas un meilleur accès à l'énergie.

Le charbon : une solution pour l'accès à l'énergie pour tous ?

L'électricité produite par les centrales à charbon sud-africaines est en effet accaparée par les industriels, au détriment des populations locales. Les entreprises consomment une part disproportionnée de l'électricité produite : le secteur industriel et minier consomme plus de 60% de l'électricité produite, un chiffre qui monte à 75% si on intègre le commerce²⁴. Plus précisément, une quarantaine d'entreprises, membres du Groupe des plus grands utilisateurs d'énergie, consomme 45 % de l'électricité du pays²⁵.

Par ailleurs, le prix de l'électricité produite à partir du charbon a fait l'objet d'un petit arrangement entre amis. Non seulement l'industrie et le secteur minier

consomment la majorité de l'électricité produite, mais ces secteurs bénéficient aussi d'un tarif jusqu'à sept fois inférieur à celui de la population.

Le principal opérateur d'électricité sud-africain est la compagnie publique Eskom, qui possède 14 centrales à charbon à travers le pays. A sa création en 1928, Eskom avait pour mandat de fournir de l'électricité à bas prix aux principales entreprises minières du pays, reflétant ainsi la position prédominante des entreprises au sein de l'appareil étatique sud-africain. Cette situation perdure aujourd'hui : les entreprises du complexe minéral-énergétique sont surreprésentées dans les instances gouvernementales et ont une influence démesurée sur les stratégies de développement de l'électricité au niveau national. Par exemple, le comité consultatif créé en 2010 auprès du ministère de l'Énergie sud-africain, portant sur les négociations du Plan de ressources intégré (PRI) et qui allait déterminer le mix énergétique à développer, est largement dominé par Eskom et ses principaux clients, BHP Billiton, Anglo American, Sasol, Exxaro, etc. A l'inverse, aucun représentant de la société civile ni d'expert sur la réduction de la pauvreté n'y siège²⁷.

.....

Le prix de l'électricité produite à partir du charbon a fait l'objet d'un petit arrangement entre amis. Non seulement l'industrie et le secteur minier consomment la majorité de l'électricité produite mais ces secteurs bénéficient aussi d'un tarif jusqu'à 7 fois inférieur à celui de la population²⁶.

.....

Des accords spéciaux d'achat ont été développés dans les années 80 alors qu'Eskom était en surproduction d'électricité. Or, aujourd'hui, alors que le prix de l'électricité ne cesse d'augmenter pour les populations et dans une très moindre mesure pour les entreprises, certains utilisateurs, comme BHP Billiton et Anglo American, jouissent toujours d'un tarif plus avantageux.

²⁰ http://www.energy.gov.za/files/media/explained/2010/South_African_Energy_Synopsis_2010.pdf

²¹ <http://www.eia.gov/countries/country-data.cfm?fips=sf>

²² http://www.eia.gov/countries/analysisbriefs/South_africa/south_africa.pdf

²³ <http://data.worldbank.org/indicator/EG.ELC.AC.SZ>

²⁴ South Africa 2014, Reegle, accès le 10 mars 2015

²⁵ Pour plus d'informations : www.eiug.co.za Membership includes large companies in the country, such as Sasol, Transnet, the various Anglo subsidiaries, Xstrata Alloys, Lonmin, Goldfields, Arcelor Mittal, BHP-Billiton, Assmang, Samancor, Exxaro, Kumba, Evrard Highveld, Implats etc.

²⁶ <http://www.groundwork.org.za/cejustice.php>

²⁷ « You can't eat electricity », Oxfam South Africa (2013), p.16

Protégés de toute augmentation pendant une durée de 25 ans²⁸, dans un contexte d'augmentation des coûts de l'électricité, Eskom leur vend de l'électricité en-dessous du prix de production moyen²⁹.

Hors du cas particulier de BHP Billiton, les industries et les entreprises minières n'ont respectivement connu qu'une hausse du prix de l'électricité de 15,71 % et de 17,26 % entre 1993 et 2006/2007 alors que les populations ont subi une hausse de 35,18%³⁰. Pour Thomas Mnguni, un militant qui habite en plein cœur d'infrastructures de charbon dans une des communautés près d'Emalahleni, « ne faire reposer les hausses du prix de l'électricité que sur les populations revient à demander aux populations de subventionner l'industrie ».

Au lieu de pallier à ce système en place, les centrales de Kusile et Medupi sont venues le renforcer. La construction de Medupi et Kusile a en effet fait exploser les prix de l'électricité pour la population sud-africaine.

Accusant plusieurs années de retard³¹, leurs coûts ont explosés – passant de plus de 11 milliards à plus de 24 milliards d'euros³² - et Eskom ne cesse d'augmenter le prix de l'électricité vendue aux particuliers afin de faire face aux intérêts à payer. Alors

que le prix moyen entre les différents utilisateurs a été multiplié par 5 entre 2008 et 2012³³, Eskom s'est par la suite vu autoriser une augmentation annuelle de 8% jusqu'à 2018, qu'il demandait l'année dernière à monter à plus de 12% pour 2015-2016³⁴. Ces hausses, qui fragilisent d'autant plus l'accès à l'électricité des populations, sont jugées nécessaires pour compenser les surcoûts des deux centrales alors que jusqu'à février 2015, celles-ci n'apportaient toujours pas un seul kWh au réseau sous pression.

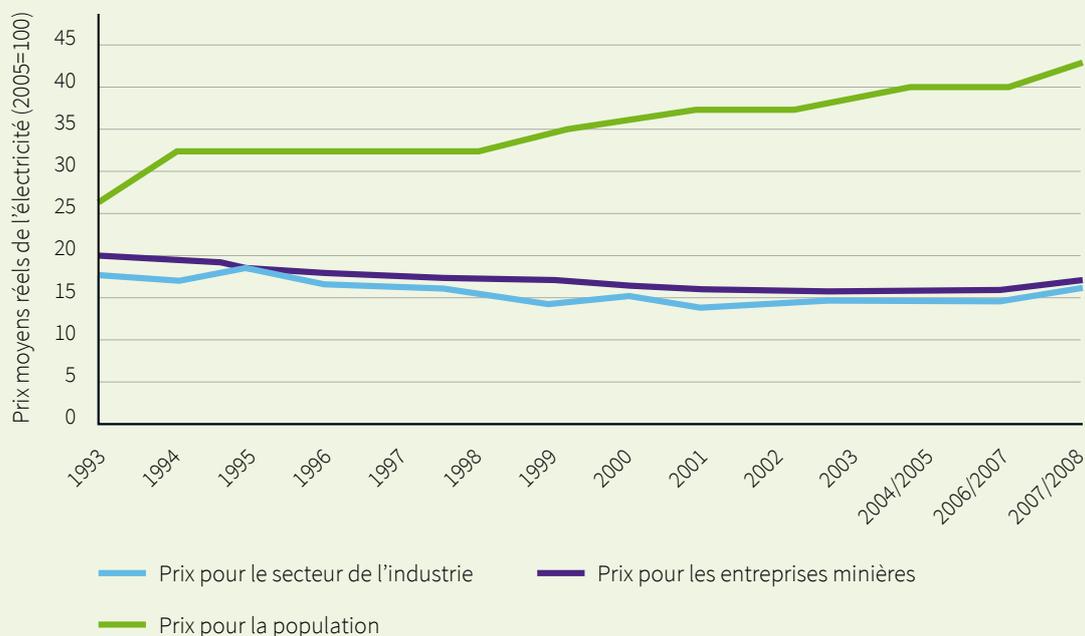
.....

La construction de Medupi et Kusile a en effet fait exploser les prix de l'électricité pour la population sud-africaine.

.....

Ainsi, le système énergétique fondé sur le charbon renforce les inégalités en Afrique du Sud et notamment en termes d'accès à l'électricité. L'accès à l'énergie est pourtant un enjeu majeur de développement puisqu'il soutient le droit à l'alimentation, le droit à un habitat digne et il facilite l'accès à des services publics essentiels tels que la santé ou l'éducation.

Evolution et inégalités des prix de l'électricité en Afrique du Sud



²⁸ Ces contrats ne sont pas touchés par les hausses de tarif décidé par NERSA (National Energy Regulator of South Africa) dans le cadre des hausses Multi-Year Pricing Determination (MYPD). <http://earthlife.org.za/www/wp-content/uploads/2010/12/Sustainable-Energy-Briefing-22-Dec-2010-FINAL.pdf>

²⁹ <http://earthlife.org.za/www/wp-content/uploads/2010/12/Sustainable-Energy-Briefing-22-Dec-2010-FINAL.pdf>

³⁰ http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.scielo.org.za%2Fimg%2Frevistas%2Fsajems%2Fv14n4%2Fa07taba02M.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.scielo.org.za%2Fscielo.php%3Fpid%3D%2F222-34362011000400007%26script%3Dsci_arttext&h=490&w=606&tbid=lvmykOAlI0b6CM%3A&zoom=1&docid=9IAL6bm11L-TYM&ei=8bgsVfKvKcfdO93MgJgN&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=288&page=1&start=0&ndsp=27&ved=0CCoOrQMwAw

³¹ Outre le fait qu'Eskom n'ait toujours pas sécurisé les financements de Kusile, ces retards sont dus à une suite de problèmes techniques et industriels ainsi qu'à des grèves répétées des travailleurs pour de meilleures conditions de travail. Ces retards ne sont pas propres à Kusile et Medupi mais sont au contraire typiques des méga projets d'infrastructures.

³² "Sinking into Eskom's black hole", Mail and Guardian, 6 février 2015.

³³ "Further cost increases on the cards for Eskom's Medupi and Kusile power stations", EE-News, décembre 2009.

³⁴ "Electricity tariffs may increase by 12.69% in 2015/16", Moneyweb, 17 septembre 2014.

L'impact sur le droit des populations

Alors que l'Afrique du Sud souffre d'un taux de chômage supérieur à 25 %³⁵, le secteur énergétique est un employeur majeur du pays et attire de la main d'œuvre de toute l'Afrique du Sud et des pays limitrophes, prête à accepter des conditions de travail désastreuses. En 2006, le secteur énergétique sud-africain employait près de 250 000 personnes, dont près de 57 700 uniquement dans les mines de charbon.

Selon Matthews Hlabane de Green Revolutionary Organization, le régime du travail qui s'est développé sous l'apartheid est toujours en place. L'industrie minière sud-africaine repose toujours sur une main d'œuvre noire, abondante et pas chère, accessible à travers un système de travail migratoire strictement contrôlé et organisé par le pouvoir politique. En plus de s'assurer des soutiens politiques, l'autre avantage principal du travail migratoire est de garantir une main-d'œuvre à bas coût, flexible et qui ne se plaint pas des conditions de travail extrêmement dures ni du non respect des règles de sécurité. Les travailleurs identifiés comme souffrant de maladies induites par leur activité professionnelle à la fin de leur emploi ne sont pas réembauchés et n'ont d'autres choix que de rentrer chez eux ou de venir grossir les bidonvilles développés en même temps que les projets de mines et de centrales.

La construction de la centrale de Medupi a fait naître beaucoup d'espoir chez les habitants de Lephalale, dans le Limpopo, qui y voyaient une opportunité d'emploi et de développement pour leur communauté. De même, des milliers de migrants ont convergé vers Lephalale, espérant profiter du boom de ce que chacun

prédisait devenir « la nouvelle Johannesburg ». Eskom tablait ainsi sur une embauche de 17 000 personnes³⁶.

Pourtant, ni la population locale, ni une grande part des migrants n'ont au final pu obtenir un emploi. Les populations locales indiquent qu'Eskom a fait appel à des sous-traitants liés à des leaders politiques locaux – désireux d'avantager leurs supporters. Le long-terme n'offre pas plus de perspectives car une fois la construction des centrales terminée, le nombre d'emplois sera réduit à quelques centaines. Comme ailleurs en Afrique du Sud, les frustrations des travailleurs et des laissés pour compte ont donné lieu à des mouvements de contestations qui ont été sévèrement réprimés par les forces de l'ordre locales. Les leaders qui étaient salariés ont été emprisonnés et ont perdu leur emploi.

A Lephalale comme sur d'autres projets en Afrique du Sud, la présence de milliers de migrants à la recherche d'opportunité de travail a également accru la pression sur les denrées agricoles des populations locales et sur les ressources en eau, déjà bien accaparées pour le traitement du charbon et les besoins des nouvelles centrales.

Ainsi, 25 ans après la chute du régime d'Apartheid, les inégalités sont au plus haut : 10% des plus riches possèdent plus de 53 % des richesses du pays, tandis que 45,5 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté³⁷, avec des difficultés exacerbées à se nourrir, se loger et se soigner. Le développement de l'industrie du charbon ne profite que trop peu aux populations locales, tant en termes d'accès à l'électricité qu'en termes d'emplois.

Si les retombées économiques sont accaparées par une minorité, les conséquences environnementales et sanitaires sont quand à elles partagées par tous.



Bidonville informel à Exxaroland devant la centrale de Matimba - © photo : Pierre Bussière

³⁵ Banque Mondiale

³⁶ http://www.eskom.co.za/Whatwaredoing/NewBuild/MedupiPowerStation/Documents/NB_0002MedupiFactSheetSept2013.pdf

³⁷ <http://businesstech.co.za/news/international/72934/south-africa-among-the-most-unequal-countries/>

Les conséquences environnementales du « charbon propre »

Les banques affirment s'engager dans la lutte contre les changements climatiques et reconnaissent le rôle du charbon dans le réchauffement de la planète, mais elles continuent pourtant de soutenir ce secteur. Elles disposent de critères d'exclusion insuffisants, face à un secteur qui tente de démontrer l'existence du « charbon propre ». Pourtant, l'exemple de l'Afrique du Sud démontre que ces arguments sont fallacieux.

Des critères d'exclusion insuffisants

Les banques françaises justifient leur soutien au secteur du charbon tout d'abord au regard du libre choix de leurs clients, dont elles n'ont pas à dicter le comportement.

Ainsi, la politique « charbon » du Crédit Agricole « vient en complément des politiques énergétiques des Etats et des politiques d'investissement des clients de la Banque et ne prétend pas les supplanter »³⁸. Pour la BNP Paribas et Société Générale, « la production d'électricité au charbon continuera à faire partie du mix énergétique de nombreux pays »³⁹ et qu'en leur « qualité de fournisseur de services financiers, elles peuvent accompagner les entreprises et les pays souhaitant développer leur capacité de production d'électricité à base de charbon »⁴⁰.

Ce discours est nuancé avec l'adoption de critères et de standards définis dans leurs politiques sectorielles qui conditionnent leur soutien au charbon. Elles s'appliquent notamment aux projets de centrales à charbon. Enfin, concernant l'urgence climatique, BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale conditionnent leur soutien à des projets charbon au respect des lois et réglementations nationales, et notamment en « l'existence d'un engagement national pour limiter les émissions de GES », voir à la conformité du projet avec la stratégie climat du pays.

Hors, si les politiques sectorielles des banques n'existaient pas au moment où les projets de Kusile et Medupi ont été lancés en 2008 et 2009, il n'est pas

certain que les centrales de Kusile et Medupi seraient exclues si évaluées par les politiques sectorielles actuelles de la BNP Paribas, du Crédit Agricole et de la Société Générale

Enfin, si en 2009 à Copenhague l'Afrique du Sud avait pris des engagements de réduction de ses émissions de CO₂, elle a dépassé dès 2010, soit plus de dix ans avant la date prévue, le plafond qu'elle s'était fixé dans sa trajectoire basse d'évolution de ses émissions. Ainsi, sans analyse approfondie de la part des banques, l'existence ou la conformité d'un projet avec la stratégie climat des pays hôtes ne peut pas être considérée comme un gage de cohérence du projet avec les objectifs climatiques internationaux.

En finir avec le mythe du « charbon propre »

Les industriels du charbon ont aussi développé un discours sur le charbon propre, tentant de répondre aux polémiques relayées par la société civile. L'oxymore du « charbon propre » reconnaît les impacts sanitaires, environnementaux et climatiques du charbon, mais les atténue par l'usage de « meilleures technologies »... Surtout une stratégie pour faire du business as usual.

Ils invoquent notamment deux leviers d'action : d'une part l'amélioration de l'efficacité énergétique et d'autre part, l'usage d'un procédé de capture et de stockage du carbone (CCS) émis à la combustion. Les banques, qui considèrent que le charbon demeure l'énergie la plus abordable et accessible pour répondre aux besoins en énergie des populations les plus pauvres qui n'y ont aujourd'hui pas accès, ont intégré dans leurs politiques sur les centrales à charbon des références à ces éléments.

L'efficacité énergétique tout d'abord. Les centrales de Medupi et de Kusile seraient équipées de turbines dites supercritiques qui leur permettent de fonctionner à pression et température plus élevées que les centrales de type sous-critiques, et d'émettre moins de gaz à effet de serre, notamment de CO₂.

³⁸ Politique sectorielle du Crédit Agricole

³⁹ Politique sectorielle de la Société Générale

⁴⁰ Politique sectorielle de la BNP Paribas

Medupi et Kusile constituent donc une « amélioration » au regard des 14 autres centrales sous-critiques d'Eskom⁴¹. Leur régime de combustion permettrait des gains en termes d'efficacité énergétique (conformément aux politiques sectorielles de BNP Paribas et de la Société Générale qui demandent une efficacité énergétique supérieure à 38 % et à celle du Crédit Agricole qui demande l'usage d'une technologie supercritique).

Hélas, malgré ces mesures, Medupi et Kusile émettront toujours deux à trois fois plus de CO₂ que certaines centrales à gaz et sans commune mesure, bien plus que toute infrastructure reposant sur des énergies renouvelables.

Les efforts pour limiter les pollutions ensuite : BNP Paribas, la Société Générale et le Crédit Agricole mettent en avant le système de capture et de stockage (CCS) des émissions de carbone – figurant également dans leur politique sectorielle.

.....
La centrale de Medupi, dont le stockage de carbone n'est pas opérationnel, est en bonne voie pour rejeter, à partir de 2020, 25 millions de tonnes de CO₂ par an.
.....

Le CCS est la technique de réduction des émissions de GES la plus connue : elle consiste en théorie à récupérer le CO₂ dès sa source de production, à le transporter puis à le stocker dans le sous-sol pour éviter son rejet dans l'atmosphère. Bien que non opérationnel et non commercialisable à grande échelle, et malgré ses risques potentiels pour l'environnement (comment éviter, par exemple, certaines fuites, pollutions des sous-sols, etc...), le CSS est un argument « charbon propre ». Selon ses partisans, il permettrait de capter jusqu'à 95 % des émissions de CO₂, de quoi faire des centrales à charbon des infrastructures bas carbone. Mais surtout de faire perdurer un modèle énergétique reposant sur les fossiles.

Certains bailleurs - Etats, banques multilatérales de développement et banques privées – conditionnent leur financement de projets charbon à l'usage du CCS. En 2009, la Société financière de développement, le bras financier de la Banque mondiale, avait ainsi conditionné son prêt pour la construction de Medupi à ce que

la centrale soit équipée d'un processus CCS. Cependant, être CCS-ready, à savoir être capable de capter le carbone émis, ne signifie pas que le carbone peut être réellement stocké : c'est le cas en Afrique du Sud où aucune option de stockage n'existe. Avec une première unité en opération en février – mars 2015, la centrale de Medupi, dont le stockage de carbone n'est pas opérationnel, est en bonne voie pour rejeter, à partir de 2020, 25 millions de tonnes de CO₂ par an.

Artificiel, le critère du CCS dans les politiques sectorielles des banques est également nuisible puisqu'il détourne les efforts des entreprises et des Etats des seules mesures à-même de répondre aux objectifs de réduction des émissions de CO₂ au niveau international, à savoir la diminution de la consommation d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. En Afrique du Sud, même si la recherche aboutit et que des voies de stockage sont trouvées, le CCS ne devrait pas être opérationnel avant 2030⁴². Il ne peut donc pas constituer une solution crédible à la crise climatique, laquelle impose des mesures urgentes.

Pour qu'en Afrique du Sud, comme ailleurs, le CCS ne soit plus brandi comme excuse pour ne pas changer radicalement le modèle énergétique, les banques doivent supprimer ce critère de leur financement. A l'inverse, elles doivent surtout prendre en comptes les conséquences environnementales et sanitaires réelles liées au développement de centrales à charbon.



Un militant devant un étang rempli d'eau acide issue des mines de charbon - © photo : Pierre Bussière

⁴¹ http://www.eskom.co.za/AboutElectricity/FactsFigures/Documents/CO_0011CleanCoalTechnologiesRev6.pdf

⁴² <http://mg.co.za/article/2010-03-11-medupi-hogan-answers-questions-on-world-bank-loan>

Les risques sur la santé et l'environnement

Le charbon est développé en Afrique du Sud comme dans de nombreux pays en développement au motif de répondre aux besoins en électricité des populations. Pourtant le développement d'un système énergétique basé sur la combustion du charbon, avec la construction de centrales, se traduit par de multiples violations des droits des populations locales. En soutenant le développement de cette industrie, la France, et particulièrement les banques françaises, se rendent complices de ces violations.

Car au-delà de leur impact climatique global, la construction des centrales à charbon de Medupi et de Kusile, et de nouveaux projets potentiels comme Coal 3, auront des conséquences lourdes sur les niveaux de pollution locale, en nécessitant notamment 35 nouvelles mines de charbon.

Au Mpumalanga, une région presque entièrement couverte de mines, les ravages de ce secteur sur l'environnement et les populations sont prégnants. L'extraction et le lavage du charbon avant sa combustion rejettent des métaux lourds tels que l'aluminium, l'arsenic et le mercure qui posent de réels risques de contamination des réseaux aquifères. Les plans de captage du drainage minier acide généré par ces activités, souvent poreux, sont non seulement sources de pollution des environs, mais sont parfois les seules ressources en eau

pour les populations environnantes qui n'ont pas accès à l'eau courante. Les déchets de poussières de charbon sont aussi extrêmement toxiques et les mines abandonnées – l'Etat sud-africain n'ayant pas les moyens de faire respecter la législation et les obligations de réhabilitation des mines – sont sujettes à combustion. De ces sites à risque peuvent à tout moment partir des feux qui fragilisent les sols et peuvent donner lieu à des affaissements dans des villages situés à proximité. Ces combustions dégagent également des émanations toxiques (souffre, etc) provoquant des maladies respiratoires qui touchent les riverains des sites concernés.

Ces pollutions s'ajoutent aux effets directs de la combustion du charbon par les centrales. Cette dernière est responsable de 51 % des admissions à l'hôpital, de 51 % des morts dues à des maladies respiratoires causées par la pollution extérieure et de 54 % des morts dues aux maladies cardiovasculaires liées à la pollution de l'air, selon un rapport réalisé par l'ONG GroundWork – Les Amis de la Terre Afrique du Sud. Et selon un rapport de Greenpeace, la combustion de charbon dans les centrales en Afrique du Sud est responsable de 2 800 morts par an⁴³.

Bien que la pollution liée au charbon provoque des dommages irréversibles sur l'environnement et sur la santé des populations, les banques françaises limitent leur évaluation aux seuls impacts de la combustion du charbon oubliant que les populations locales souffrent des effets induits de l'extraction et du traitement du charbon préalablement à sa combustion, puis de l'abandon des sites miniers.

Conclusion

En finançant la construction et l'équipement des centrales à charbon de Medupi et de Kusile, et en persistant dans une trajectoire fossile reposant sur les arguments fallacieux de « charbon propre » et de CCS, les grandes banques françaises aggravent leur responsabilité dans les changements climatiques. Plus globalement, le soutien à l'industrie du charbon enferme l'Afrique du Sud dans une stratégie de production électrique trop dépendante aux énergies fossiles.

BNP Paribas, le Crédit Agricole, la Société Générale, BPCE et le Crédit Mutuel ne peuvent pas non plus ignorer qu'au-delà de soutenir une industrie charbon climaticide, leurs projets sont à l'origine d'atteintes pour les populations locales en termes de santé, d'environnement et de droit du travail au lieu de leur profiter.

A quelques mois du Sommet des Nations unies pour le climat, qui se tient cette année à Paris, les banques françaises doivent montrer l'exemple et reconsidérer leur rôle dans le financement des énergies fossiles, en particulier du charbon. Les Amis de la Terre France, Oxfam France et Fair Finance France appellent ainsi les banques françaises à mettre un terme à l'ensemble de leurs soutiens au secteur du charbon, en Afrique du Sud et ailleurs, et à financer la transition énergétique, via le développement de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

⁴³ <http://mg.co.za/article/2014-07-02-eskom-making-mpumalanga-sick>

Recommandations

Les Amis de la Terre, Oxfam France et Fair Finance France demandent

Aux banques françaises

BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, BPCE / Natixis et Crédit mutuel doivent s'engager à ne pas soutenir le développement des nouveaux projets de centrales à charbon en Afrique du Sud, – que ce soit par des financements directs, indirects, des investissements, des émissions d'actions et d'obligations, du conseil et tout autre service financier.

Les banques doivent s'engager publiquement d'ici la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique en décembre 2015 (COP21) à **mettre un terme à leurs soutiens au secteur du charbon, de son extraction à sa combustion dans des centrales à charbon :**

- Dès à présent, les banques doivent cesser de participer à des financements de projets dès lors qu'il y a utilisation de charbon.
- Les banques doivent publier, au plus tard dans les 6 mois qui suivront la COP21, un plan d'arrêt de leurs soutiens au secteur du charbon qui inclut un agenda détaillé et des objectifs précis pour chacun de leurs activités et services - crédit, émissions d'actions et obligations, gestion d'actifs, services de conseil.

Les banques doivent s'engager à **transférer leurs soutiens à des énergies fossiles à l'efficacité énergétique** (en dehors du secteur des énergies fossiles) **et aux énergies renouvelables.**

Les banques doivent **évaluer, calculer et publier annuellement leurs émissions de GES et adopter des objectifs de réduction de leurs émissions cohérents avec les scénarios internationaux.**

Les banques doivent **publier les montants globaux et détaillés de l'ensemble de leurs soutiens annuels au secteur énergétique par type d'énergie et de soutiens** - financements directs, indirects, investissements, émissions d'actions et d'obligations, conseil et tout autre service financier.

Au gouvernement français concernant l'exposition des banques au charbon

D'ici la COP21, le gouvernement et/ou les parlementaires devront adopter une législation visant à :

Évaluer, calculer et publier annuellement leurs émissions de GES et adopter des objectifs de réduction de leurs émissions cohérents avec les scénarios internationaux.

Publier les montants globaux et détaillés de l'ensemble de leurs soutiens annuels au secteur énergétique par type d'énergie et de soutiens - financements directs, indirects, investissements, émissions d'actions et d'obligations, conseil et tout autre service financier.

Arrêter de financer des projets dès lors qu'il y a utilisation de charbon et communiquer un plan d'arrêt de leurs soutiens au secteur du charbon qui inclut un agenda détaillé et des objectifs précis pour chacun de leurs activités et services - crédit, émissions d'actions et obligations, gestion d'actifs, services de conseil.



Au gouvernement français concernant ses soutiens au charbon via son agence de crédit aux exportations

La France doit étendre sa décision d'arrêt des soutiens à l'export délivrés aujourd'hui par la Coface aux centrales non équipées de CCS opérationnel à tous les projets dès lors qu'il y a utilisation de charbon, notamment les projets de mines et d'infrastructures de charbon. Elle doit porter cette position au niveau de l'OCDE et de l'Union européenne.

La France doit publier les avis environnementaux rendus par son agence de crédit aux exportations sur les demandes de garantie.

La France doit adopter une politique transversale sur le climat dans le cadre de consultations publiques associant la société civile, débutées avant la COP21, et **doit publier les émissions de GES induites par les projets pris en garantie.**

Cette étude a été rédigée par Lucie Pinson au sein des Amis de la Terre, suite à une mission de terrain en Afrique du Sud, avec le soutien d’Alexandre Naulot d’Oxfam France et des associations sud-africaines Groundwork, Earthlife et Oxfam South Africa.



La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l’Homme et de l’environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial, les Amis de la Terre International. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d’une trentaine de groupes locaux autonomes qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d’un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.

Oxfam France est membre de la confédération Oxfam, une organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Elle travaille dans plus de 90 pays afin de trouver des solutions durables pour mettre fin aux injustices qui engendrent la pauvreté. En France, Oxfam mène depuis 25 ans des campagnes de mobilisation citoyenne et de pression sur les décideurs politiques. Elle contribue également aux actions humanitaires d’urgence et aux projets de développement du réseau, en collaboration avec des partenaires et des alliés dans le monde entier.

Fair Finance France fait partie de l’initiative Fair Finance Guide International, une coalition d’associations dans sept pays, qui a mis au point une grille d’évaluation des politiques de crédit et d’investissement des banques sur un certain nombre de domaines d’activités. Fair Finance France est une initiative portée en France par Oxfam France et appelle les clients des banques à les interpeller pour exiger d’elles qu’elles prennent des engagements forts et se mettent au service de l’économie réelle et d’un monde plus juste.

Contact Presse :

Marion Cosperec – mcosperrec@oxfamfrance.org – 01.77.35.76.00 – 06.30.46.66.04
Lucie Pinson - lucie.pinson@amisdelaterre.org - 09 72 43 92 62 – 06 86 41 53 43